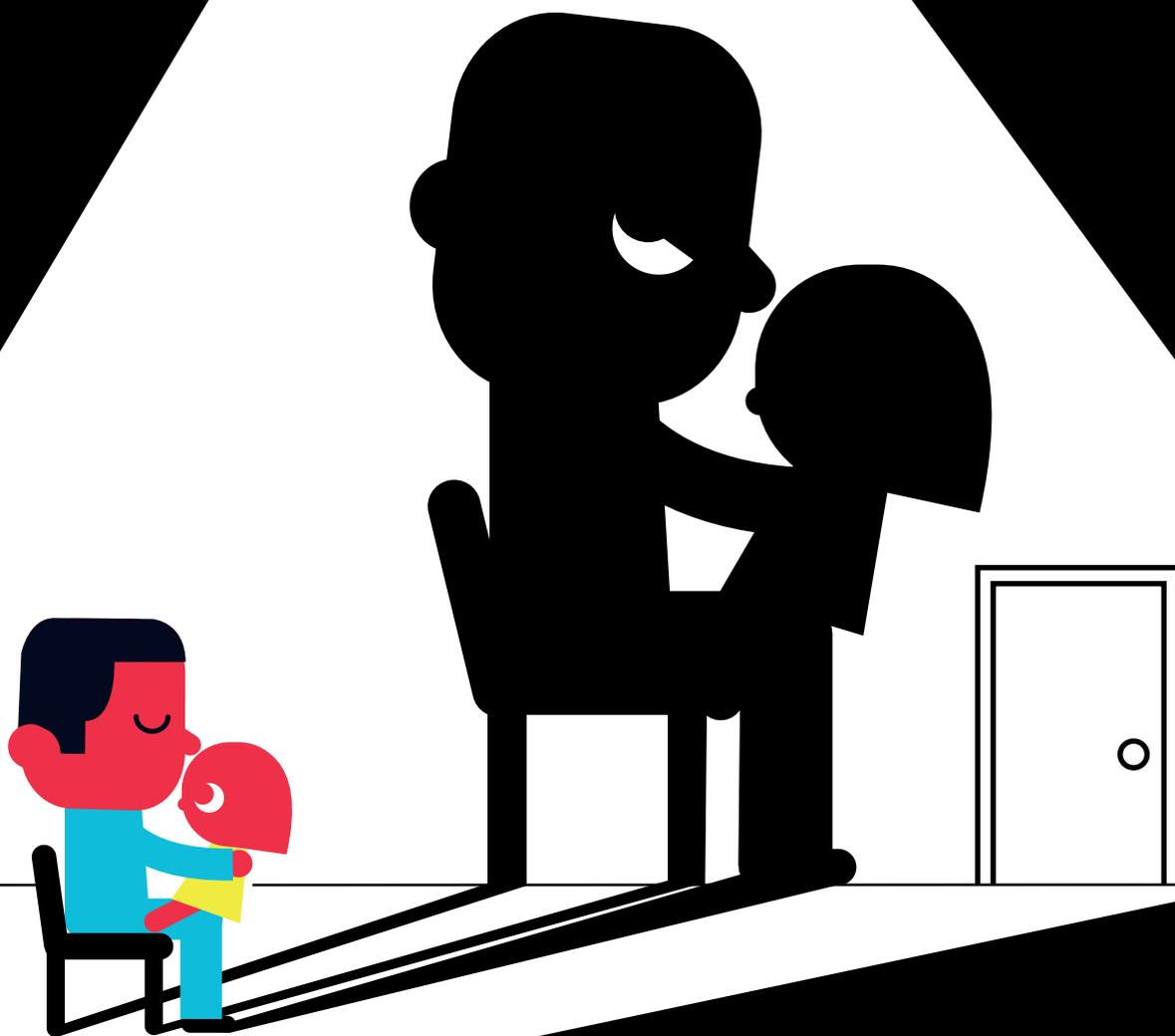


Pédophilie : s'informer, c'est se protéger



Ce dossier est à lire absolument avec tes parents.

Illustration : Marc Clamens.



Une chose très grave s'est produite cette année dans le département de l'Isère. Un instituteur est soupçonné de pédophilie : il aurait commis des violences sexuelles sur au moins 11 de ses élèves. Il risque plusieurs années de prison.

Le plus grave est que cet homme avait déjà été condamné en 2008 pour des actes de pédophilie. Mais l'Éducation nationale, qui est responsable des élèves et des enseignants, n'en avait pas été informée.

Pour éviter que ce genre d'événement ne se reproduise, une nouvelle loi est en préparation ce mois-ci. Elle permettra de mieux repérer les pédophiles déjà condamnés afin de les empêcher d'exercer un métier en contact avec des enfants.

1jour1actu a décidé de te parler de la pédophilie, car une nouvelle loi se prépare pour mieux protéger les enfants.

La pédophilie est un sujet difficile et qui peut te paraître embarrassant. Aussi, **nous te demandons de lire ce dossier avec un adulte**. Malgré tout, nous pensons qu'il est important d'être informé. Chaque année, des centaines d'enfants sont victimes de violences sexuelles dans notre pays.

Plus on dénoncera ces terribles agressions, plus elles reculeront.



Parents : « Un enfant informé est 10 fois mieux protégé »

À lire : les conseils du psychiatre Roland Coutanceau sur 1jour1actu.com



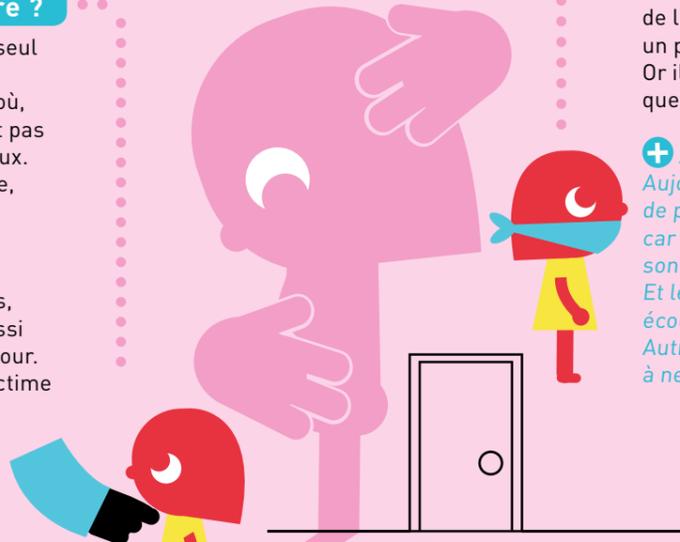
C'est quoi, la pédophilie ?

Une victime : l'enfant

Qu'est-il obligé de faire ?

Souvent, l'enfant se retrouve seul avec l'adulte à un moment de la journée, et dans un lieu où, normalement, ils ne devraient pas se retrouver seuls tous les deux. Par exemple, dans un vestiaire, quand tout le monde est sorti.

L'adulte agresseur touche les parties intimes du corps de l'enfant : le sexe, les fesses, la bouche... Parfois, il veut aussi que l'enfant le caresse à son tour. Le pédophile demande à sa victime de **ne rien dire à personne**. En échange, il lui promet des récompenses et sa protection.



Pourquoi il ne le dit pas ?

L'enfant a peur de trahir le secret que son agresseur lui impose. Il craint aussi qu'on ne le croie pas. De plus, l'agresseur est souvent quelqu'un que l'enfant connaît et respecte : un proche de la famille, un voisin, un professeur, un animateur... Or il est difficile d'accuser quelqu'un de proche.

+ À savoir
Aujourd'hui, de plus en plus de pédophiles sont démasqués car les enfants agressés sont nombreux à oser parler. Et leurs témoignages sont écoutés avec attention. Autrefois, on avait tendance à ne pas les croire.

Quels sont les risques ?

L'enfant victime souffre car il doit caresser les parties intimes de l'adulte agresseur, ou se laisser caresser les parties intimes. Or, ces parties sont comme des secrets. **Personne n'a le droit d'y toucher**. Lorsque cela se produit, l'enfant ressent une grande violence au fond de lui. Du coup, il s'isole car il a honte. Une fois adulte, il a souvent du mal à se faire des amis, à tomber amoureux...

À quoi voit-on qu'il est victime ?

L'enfant victime change de comportement après avoir été agressé. Il ne parle plus, il ne fait plus ses devoirs, il refuse d'aller à son cours de sport ou de musique. Il n'a pas d'appétit. Parfois, il est nerveux : il parle et rit sans arrêt. Tout cela montre que quelque chose le dérange profondément.

Certains enfants sont victimes d'adultes qui leur demandent de toucher les parties les plus intimes de leur corps. Voici des informations pour comprendre ce que signifie cet acte criminel appelé « pédophilie ».

Un agresseur : le pédophile

Pourquoi il fait ça ?

Le pédophile est attiré par les enfants car, le plus souvent, il a peur d'aimer un homme ou une femme de son âge. En général, un pédophile a beaucoup souffert pendant son enfance et, une fois adulte, il maltraite à son tour les enfants.

Pourquoi c'est très grave et interdit ?

Deux adultes qui font l'amour, c'est normal. Ils ont l'âge de le faire : leurs corps sont prêts. Dans leur tête, aussi, ils sont prêts : l'un et l'autre font le choix d'avoir une relation sexuelle pour se dire qu'ils s'aiment. Ils se respectent. Un adulte et un enfant qui ont une relation sexuelle, **ce n'est pas normal**. Tant que l'enfant n'a pas fini sa puberté, tant qu'il n'est pas devenu adulte, son corps et son cerveau ne sont pas prêts. S'il dit « oui » à son agresseur, c'est qu'on lui ment ou qu'on le menace.

Comment s'y prend-il ?

Le pédophile utilise rarement la violence physique. Il préfère attirer l'enfant en lui racontant des mensonges. Par exemple, il lui fait croire qu'il est normal qu'un adulte et un enfant se caressent comme le font des amoureux. Il peut aussi gagner la confiance de sa victime en lui faisant des compliments, en lui offrant des cadeaux.

Qui sont les pédophiles ?

Dans 9 cas sur 10, ce sont des hommes. Le plus souvent, ils connaissent bien leur victime. Ils vivent dans l'entourage de l'enfant. Ils habitent le quartier, travaillent à l'école, dans les centres de loisirs, les clubs de sport...

+ À savoir
La très grande majorité des hommes qui entourent les enfants ne sont heureusement pas des pédophiles ! La plupart mérite toute la confiance et l'amour des enfants.

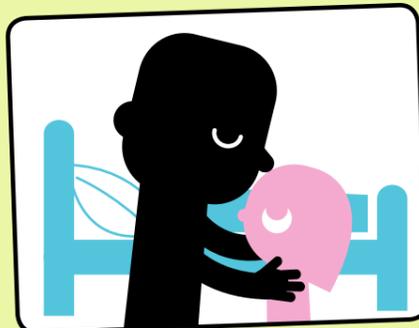
Le dico

Puberté : c'est l'âge au cours duquel l'enfant se transforme pour devenir peu à peu un adulte. La puberté commence vers 11 ans chez les filles et vers 12 ans chez les garçons.

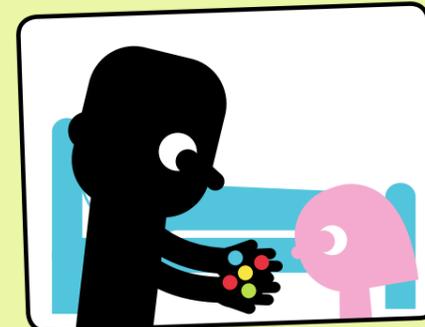
Les mots pour le dire :



Une relation sexuelle : lorsque deux adultes se désirent l'un l'autre, ils échangent des baisers, se caressent et, souvent, pour être encore plus proches, leurs corps et leurs sexes se mêlent. **Un enfant ne peut pas avoir de relation sexuelle car son corps n'est pas prêt et il n'est pas mûr dans sa tête**. Seuls les adultes ressentent le désir et le plaisir de faire l'amour.



Un pédophile : c'est un adulte qui veut avoir une relation sexuelle avec un enfant. C'est un désir anormal car **aucun adulte n'a le droit d'utiliser un enfant pour avoir une relation sexuelle**. Les pédophiles sont condamnés à la prison et doivent être suivis par un médecin.



Une agression sexuelle : c'est lorsqu'une relation sexuelle n'est pas désirée. **Elle est obtenue par la violence ou par d'autres moyens comme la tromperie**. Par exemple, quand un adulte fait croire à un enfant qu'il a le droit de le caresser car c'est bon pour lui (ce qui est complètement faux !). La pédophilie est l'agression sexuelle la plus sévèrement punie par la loi.

Pédophilie :

comment se protéger ?

Ton corps, c'est ton corps

Personne n'a le droit de toucher à ton corps. Tu as l'âge de te laver et d'aller aux W.-C. tout seul. Si tu as besoin qu'un adulte t'aide dans ta toilette, **c'est à toi de le demander.** Et pour les câlins, tu ne dois pas te sentir obligé si cela te dérange.



Dis « non » aux bizarreries

Si tu sens qu'un geste te met mal à l'aise, qu'une proposition te gêne, n'hésite pas à dire que tu n'es pas d'accord. Si l'adulte responsable de ces **comportements bizarres** continue, alors parles-en à quelqu'un de confiance : tes parents, un grand frère, une grande sœur, l'infirmière scolaire, un professeur...



Gare au secret !

Si un adulte touche à ton corps et dit que cela doit **rester secret, ce n'est pas du tout normal.** Refuse aussitôt. Si cela se reproduit, parles-en à quelqu'un.



Il n'y a pas de honte

Si tu as été victime de violences sexuelles, surtout ne garde pas ce secret pour toi. **Parles-en** à une personne de confiance ou à un psychologue. Son métier est d'écouter et de reconforter. Tu peux aussi composer le 119.



119

C'est un numéro de téléphone gratuit.

Il fonctionne tous les jours, même la nuit. Important : ce numéro n'apparaît pas sur la facture de téléphone.

Tu peux donc appeler sans que personne ne le sache.

Internet : les infos perso... c'est perso

Des pédophiles agissent sur Internet. Ils cachent leur vraie identité en prenant le nom et la photo de ton copain, de ta mamie, de ta cousine... Le but de ces malfructeurs est de te mettre en confiance pour que tu donnes ton adresse, ton téléphone... La règle d'or est donc de donner **zéro information personnelle** à qui que ce soit sur Internet.



Dossier réalisé par Catherine Ganet.

Plusieurs spécialistes nous ont aidés à réaliser ce dossier. Merci à eux.

Docteur Bernard Cordier, chef du service psychiatrie de l'hôpital Foch (Paris).

Docteur Roland Coutanceau, psychiatre, criminologue.

Docteur Dominique Arnoux, spécialiste des enfants et des adolescents.

Martine Brousse, présidente de l'association La Voix de l'enfant.

Thomas Rhomer, directeur de Calypso, association de sensibilisation à Internet dans les écoles.